

9.—*Résolu*: D'autoriser M. l'échevin Nault à acheter, pour l'officier proposé à la désinfection, un harnais dont le prix ne devra pas excéder \$35.

10.—Le Médecin Officier de Santé ayant attiré l'attention de la Commission sur le fait qu'on falsifie la crème afin de la faire paraître riche, il est

Résolu: De l'autoriser à s'aboucher avec le Département du Revenu de l'Intérieur aux fins de trouver le moyen de mettre un terme à cette pratique.

Ajournement.

I. J. FLYNN,
Secrétaire.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 27 août

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, N Lapointe, Leclaire, Giroux, O'Connell et J.-B.-A. Martin.

1.—Sur proposition de M. l'échevin Giroux, il est

Résolu: D'autoriser l'inspecteur de la Ville à continuer la pose des trottoirs en dalles de pierre sans bordure partout où il sera possible.

2.—M. l'échevin Bumbray se présente devant la Commission et demande que le pavage en asphalte qu'on est à poser sur la rue Sainte-Catherine, dans le quartier Hochelaga, soit prolongé jusqu'à la rue Chambly.

Résolu: Que le pavage en question s'étende du côté Nord de ladite rue jusqu'à la rue Chambly.

3.—Soumise une lettre de MM. Therrien et Gareau demandant de niveler, au niveau convenable, le côté Ouest de l'avenue Papineau, entre les rues DeMontigny et Logan.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié d'examiner ladite portion de l'avenue Papineau, et de niveler, tel qu'elle doit l'être, la chaussée en question, s'il juge la chose opportune dans l'intérêt de la Ville.

4.—Soumise une lettre de l'Union Nationale des Employés Civiques qui demande de lui prêter quelques instruments appartenant à la Ville pour s'en servir à la procession de la Fête du Travail qui doit avoir lieu le 2 du mois prochain.

Résolu: D'acquiescer à cette demande.

5.—M. Labelle, de Terrebonne, se présente devant la Commission et déclare qu'après le 1er septembre il sera en état de fournir à la Ville au moins 2,000 pieds linéaires de pierre à bordure par semaine.

Résolu: De prier MM. les échevins Leclaire, Giroux et autres membres de cette Commission de s'aboucher avec M. Labelle et autres carriers de Terrebonne au sujet de la qualité et de la quantité de pierre de bordure qu'ils peuvent fournir à la Ville.

Ajournée jusqu'à 3 heures p. m.

* * *

Assemblée ajournée du 27 août

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, Giroux, Leclaire et J.-B.-A. Martin.

6.—M. Pélessier comparait au nom d'un certain nombre de cochers de place qui stationnent au poste de la rue Craig, vis-à-vis la gare Viger, et il expose qu'un cocher de place, du nom de Lapointe, cause du préjudice aux autres cochers de ce poste par le fait qu'il a placé une cloche électrique sur un poteau de téléphone qui se trouve vis-à-vis l'hôtel Viger, au moyen de laquelle les hommes à l'emploi de ce cocher peuvent seuls obtenir les courses dudit hôtel; et il demande à la Commission de prendre les mesures nécessaires pour faire enlever la cloche en question ainsi que le fil métallique qui relie cette cloche à l'hôtel Viger, ce fil ayant été illégalement posé au-dessus du trottoir.

Résolu: De prier l'inspecteur de la Ville de notifier les propriétaires de ladite cloche de l'enlever immédiatement.

7.—Sur proposition de M. l'échevin J.-B.-A. Martin, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant

9.—*Resolved*: That Alderman Nault be authorized to purchase for the City desinfectant a set of harness, the price not to exceed \$35.00.

10.—The Medical Health Officer having drawn the attention of the Committee to the fact that adulteration was practised in order to make cream appear rich, it was

Resolved:—That he be authorized to interview the Inland Revenue Department with the object of finding means to put a stop to this abuse.

Adjourned.

I. J. FLYNN,
Secretary.

ROAD COMMITTEE

Report of meeting held on the 27th of August

Present: Ald. Larivière, chairman, N. Lapointe, Leclaire, Giroux, O'Connell and J. B. A. Martin.

1.—On motion of Ald. Giroux, it was

Resolved: That the City Surveyor be authorized to continue the laying of flag sidewalks without curbstone wherever possible.

2.—Ald. Bumbray appeared before the Committee and requested that the asphalt pavement now being laid on St. Catherine Street, in Hochelaga Ward, be extended as far as Chambly Street.

Resolved: That the pavement in question be extended on the north side of said street as far as Chambly Str. et.

3.—Submitted a letter from Messrs. Therrien & Gareau, asking that the west side of Papineau avenue, between DeMontigny and Logan streets, be graded to its proper level.

Resolved: That the City Surveyor be instructed to examine said part of Papineau avenue, and to cause the roadway in question to be properly graded if he deems it advisable in the interest of the City.

4.—Submitted a letter from the National Union of Civic Employees asking for the loan of some tools and material belonging to the City for use in the Labor Day Parade to take place on the 2d proximo.

Resolved: That their request be granted.

5.—Mr. Labelle, of Terrebonne, came before the Committee and stated that after the 1st of September, he would be able to supply the City with at least 2,000 lineal feet of curbstone per week.

Resolved: That Ald. Leclaire, Giroux and other members of the Committee be requested to interview Mr. Labelle and other quarrymen of Terrebonne, with regard to the quality and quantity of curbstone that they could supply the City with.

Adjourned till 3 00 p. m.

* * *

Report of adjourned meeting of the 27th of August.

Present: Ald. Larivière, chairman, Giroux, Leclaire and J. B. A. Martin.

6.—Mr. Pélessier appeared on behalf of a number of cabmen, who are stationed at the cabstand on Craig Street, opposite the Viger Station, and he set forth that a cabman by the name of Lapointe had taken unfair advantage of the other cabmen at the said stand by placing an electric bell on a telephone pole situated opposite the Viger Hotel by the means of which only men in his employ could get any fares from the said Station, and he requested Committee to take the necessary steps to cause the removal of the bell in question as well as the wire connecting the same with the Viger Hotel which was erected over the sidewalk contrary to law.

Resolved: That the City Surveyor be instructed to notify the owners of the said bell and wire to remove the same immediately.

7.—On motion of Ald. J. B. A. Martin, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending